

PARTICIPEZ MASSIVEMENT AUX ÉLECTIONS DES PARENTS QUI VOUS REPRÉSENTENT AUX CONSEILS D'ÉCOLES

PAR CORRESPONDANCE du 7 au 10 octobre 2024
OU À L'ÉCOLE le 11 octobre 2024 de 8h à 12h



Caroline
Maman de Nathan
& Augustin



Daléna
Maman d'Owen
& Jayden



Clara
Maman de Gabrielle
& Andréa



Marion
Maman de Gustave



Katia
Maman d'Alexandre

VOTEZ 
APELGC

Une association **DYNAMIQUE** fortement représentée
dans tous les établissements de
La Garenne Colombes.

Une association **PROCHE** des parents,
des enfants et des enseignants.

En nous faisant **CONFIANCE**, vous défendez les
intérêts de vos enfants et vous contribuez à leur
BIEN-ÊTRE.

Le taux de **PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS** influence
LE POIDS de nos actions auprès de la Mairie, de
l'Inspection Académique et de l'Éducation
Nationale.



Nadia
Maman d'Ibrahim



Amel
Maman d'Idir



Alicia
Maman d'Adriel



Eva
Maman d'Enzo



Shamila
Maman d'Ilanah



Céline
Maman d'Eliott



Elodie
Maman de Margaux



Martène
Maman de Naomi



Eloise
Maman d'Anatole



JE VOTE PAR CORRESPONDANCE



ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉCOLE - MATERNELLE RENÉ GUEST

PAR CORRESPONDANCE du 7 au 10 octobre 2024

OU À L'ÉCOLE le 11 octobre 2024 de 8h à 12h

Ne pas écrire sur l'enveloppe blanche, ni entourer un nom sur le bulletin, sinon le vote est nul.

1. Mettre le bulletin (**sans rien écrire dessus**) dans la petite enveloppe blanche
2. Insérer la petite enveloppe blanche dans la grande enveloppe marron
3. **Signer l'enveloppe marron**
4. Déposer l'enveloppe marron à la loge de l'école ou au chef d'établissement.

ATTENTION !

LES DEUX PARENTS VOTENT DANS CHAQUE ÉCOLE

Si vous avez un enfant ou plus en **ÉLÉMENTAIRE**

- Le père vote une fois en élémentaire
- La mère vote une fois en élémentaire

Si vous avez un enfant ou plus en **MATERNELLE**

- Le père vote une fois en maternelle
- La mère vote une fois en maternelle



**NE PAS CONFONDRE LES LISTES
DE LA MATERNELLE ET DE L'ÉLÉMENTAIRE**